

LES ACTIVITES REMUNEREES DES ETUDIANTS : ENTRE LOGIQUE FINANCIERES ET PROFESSIONNELLES. RESULTATS D'UNE ENQUETE QUALITATIVE EXPLORATOIRE

D'après l'Observatoire de la vie étudiante, 8 étudiants sur 10 exercent au moins une activité rémunérée (emploi régulier, jobs d'été ou petits boulots) pendant l'année et 5 sur 10 travaillent pendant l'année universitaire, au risque de compromettre leurs études (OVE, 2004). Quelles sont les motivations des étudiants qui les poussent à travailler ? Le travail en cours d'études est-il avant tout une nécessité financière indispensable à la poursuite des études ou plutôt un revenu d'appoint permettant d'accéder à une plus grande autonomie ? Si la plupart des étudiants considèrent les « petits boulots » comme purement alimentaire, il n'en reste pas moins qu'ils leur permettent de découvrir le marché du travail et le monde de l'entreprise et souvent d'acquérir de nouvelles compétences (Béduwé C., Giret J.-F., 2004). Comment les étudiants appréhendent-ils la dimension professionnelle de leurs activités rémunérées ? Sont-elles liées à leur projet scolaire et / ou professionnel ?

Pour répondre à l'ensemble de ces questions, l'Observatoire des résultats de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne a souhaité mener une enquête exploratoire qualitative — dans la perspective d'une enquête quantitative de plus grande ampleur¹ — sur les activités rémunérées des étudiants et leurs conditions de vie. À partir d'entretiens semis directifs auprès d'une trentaine d'étudiants², nous avons dressé une typologie reflétant l'hétérogénéité des combinaisons études / activités rémunérées. De manière assez attendue, la typologie reflète les conditions socio-économiques des parents et l'avancement en âge des étudiants. Mais elle permet également de mettre en lumière les interactions entre activités rémunérées et projet professionnel des étudiants.

Travailler pour étudier

Pour un premier groupe d'étudiants, la poursuite d'études supérieures est strictement subordonnée à l'exercice d'activités rémunérées régulières. Si ces étudiants sont pour la plupart inscrits en 1^{er} et 2nd cycles, leur moyenne d'âge se situe autour de 24 ans. Issus de familles défavorisées socio économiquement, ils ne reçoivent aucune aide financière de la part de leurs parents. Pour faire face à l'ensemble des dépenses de subsistance et d'études, ces étudiants sont dans l'obligation de travailler régulièrement pour compléter le versement des aides publiques (bourse sur critères sociaux et allocation pour le logement). Leurs salaires, oscillant entre 350 et 700 euros par mois, sont juste suffisants pour vivre et laissent peu de place aux dépenses de loisirs.

Embauchés en CDI, ils travaillent entre 15h et 20h par semaine. Ils occupent le plus souvent des emplois qu'ils n'ont pas choisis, dans le commerce (vendeur, caissier, livreur, serveur) ou les services (manutentionnaire, gardien). Ils auraient aimé travailler sur des

* Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, CES-MATISSE et Centre associé CEREQ Paris
106-112 bd de l'Hôpital – 75013 Paris / Tél. : 01 44 07 81 40 / domingo@univ-paris1.fr

¹ Une enquête quantitative portant spécifiquement sur les activités de travail des étudiants (au sens large : jobs d'été, petits boulots, emploi régulier, stages en entreprise et de cas échéant certaines activités bénévoles) et leurs rôles dans la construction des projets professionnels et scolaires des étudiants est en cours de réalisation.

² Cette recherche a été réalisée en collaboration avec Joëlle Cicchini et Célia Firmin.

emplois plus proches de leurs études mais pour diverses raisons, ils n'ont pas pu le faire : manque d'expérience, de relations, absence de projet professionnel pour structurer la recherche d'emploi, besoin d'un travail régulier et bien rémunéré rapidement.

La concurrence entre les activités rémunérées et les études est réelle pour ces étudiants. Les emplois occupés sont en général sans lien avec leurs études. L'enchaînement rapide des périodes en emploi et en étude dans une même journée est très contraignante et s'effectue au détriment du travail universitaire. Ils sont, de plus, souvent obligés de faire un arbitrage financier entre poursuivre leurs petits boulots et faire un stage en entreprise.

Néanmoins, les étudiants valorisent sur le plan professionnel ces expériences souvent fatigantes et peu gratifiantes. Elles ont été l'occasion de faire l'apprentissage des relations hiérarchiques et interpersonnelles ainsi que du travail en groupe : « Cette expérience m'a permis de connaître le travail en équipe, d'apprécier l'endurance d'une journée de 8 heures, de travailler avec rigueur. Ça prépare quoi. » (Hélène, caissière, étudiante en géographie). Dans certains cas, ces emplois leur ont permis d'exercer des responsabilités même modestes, notamment dans le domaine de la vente.

Travailler pour améliorer ses conditions de vie

Pour le second groupe d'étudiants les activités rémunérées ne représentent ni un revenu pour « survivre », ni un revenu d'appoint. Ces étudiants vivent dans des situations financières intermédiaires. Globalement plus jeunes que dans le groupe précédent d'étudiants, logés chez leurs parents ou aidés financièrement par ces derniers pour payer l'intégralité des frais inhérents au logement, ces étudiants doivent néanmoins travailler pour couvrir une palette assez large de besoins : frais d'inscription, livres, transports, repas du midi, téléphone... Mais, en cas de coup dur ou de difficultés ponctuelles, ils savent qu'ils peuvent compter sur l'aide de leurs parents.

Ces étudiants ne travaillent donc pas dans l'urgence financière, ce qui leur permet de choisir les « petits boulots » en fonction de leurs contraintes universitaires et de leurs centres d'intérêts. Un certain nombre d'étudiants choisissent de ne travailler que l'été. D'autres travaillent de manière plus régulière, sur des petits mi-temps aux horaires flexibles afin de ne pas compromettre leur réussite universitaire. Dans tous les cas, ils acceptent, le plus souvent, des emplois en lien avec leurs études ou leur projet professionnel.

Travailler : un revenu d'appoint

Pour le dernier groupe d'étudiants, l'exercice d'une activité rémunérée représente avant tout un revenu d'appoint complétant des aides financières familiales importantes. Les frais quotidiens et ceux liés au logement sont couverts directement ou indirectement par les parents. Les salaires issus de leurs activités rémunérées leur permettent principalement de financer leurs loisirs.

Les activités occupées par ces étudiants sont plus souples que celles des étudiants des autres groupes : si elles sont en lien avec leurs études et ils les occupent de manière régulière, sinon ils ne les occupent qu'occasionnellement ou pour de très faibles volumes horaires (baby-sitting en particulier).

Pour acquérir leurs premières expériences professionnelles, les étudiants de ce groupe privilégient les stages en entreprise. Clémence distingue bien deux logiques quant à ces diverses activités de travail : « La première motivation pour les petits jobs, c'est l'aspect financier, arrondir les fins de mois. Les stages en entreprise sont effectués plutôt dans une optique d'insertion professionnelle. »

Quand les « petits boulots » contribuent à l'élaboration du projet professionnel ...

Au-delà de la logique purement financière des activités rémunérées des étudiants, l'enquête a permis de mettre en évidence les interactions qui s'opèrent entre les « petits boulots » des étudiants et la construction de leur projet professionnel. En effet, ces emplois sont l'occasion d'acquérir des informations précises sur un métier, une profession, un secteur d'activité, de découvrir un milieu professionnel avec ses codes et ses contraintes et de ce fait permettent aux étudiants de tester, affiner, (ré)orienter leur projet professionnel. Laure, surveillante, explique : « c'est une expérience pour voir si j'ai envie de devenir prof, de travailler avec les ados. Je vais passer l'agrégation ou le Capes. Ça me plaît beaucoup. J'ai rencontré pas mal de profs qui me donnent des conseils pour les concours. »

Si les « petits boulots » des étudiants peuvent marquer une étape dans la construction de leur projet professionnel, ils ne seront pas nécessairement une étape de leur insertion professionnelle. En effet les emplois occupés sont plutôt déclassés au regard des diplômes préparés et ont très rarement été l'occasion de se constituer un réseau de relations professionnelles. Néanmoins, ces expériences professionnelles sont mises en avant systématiquement dans leur CV et sont très souvent un tremplin pour trouver des stages.

Quand les « petits boulots » permettent de construire son insertion professionnelle

...

Parmi les étudiants interrogés, certains travaillent régulièrement pendant l'année universitaire dans la perspective explicite de leur insertion professionnelle une fois leurs études terminées. Ces étudiants sont souvent plus âgés. Leurs activités rémunérées successives depuis le début de leurs études leur permettent de construire leur CV ainsi qu'un réseau actif de relations professionnelles. Les étudiants adoptent de véritables stratégies dans leur recherche d'emploi. Leur objectif est de faire des expériences variées, dans différentes structures (privé / public, grande entreprise / petite entreprise, ...), mais néanmoins cohérentes avec leur projet professionnel. Ils jugent leurs activités rémunérées décisives en termes d'acquisition d'expériences professionnelles. Elles participent véritablement à la construction de leur qualification. L'exemple de Tatiana est particulièrement significatif de ce cas de figure. Etudiante en arts appliqués, elle a été successivement professeur de couture, assistante pour les collections hautes coutures, costumière pour le théâtre ; elle a également participé à la conception de décors pour du théâtre de rue ; elle travaille en parallèle chez une jeune styliste : « Mon projet professionnel est très présent dans mes choix (...) J'ai fait des expériences très différentes. C'est très enrichissant. J'ai beaucoup de contacts. Mais en fait, il y a une certaine cohérence. Mon premier grand départ, c'est la dernière expérience que j'ai eue, où j'ai tout mené du croquis à la réalisation en passant par le budget. J'ai senti que j'étais capable que je pouvais me lancer en entreprise. Je me suis rendu compte que j'étais suffisamment autonome dans mon travail. »

Conclusion

L'exploitation des entretiens révèle une grande hétérogénéité des situations des étudiants quant à l'articulation entre études et activités rémunérées. Deux questions permettent néanmoins de lire cette diversité : Les petits boulots sont-ils une nécessité financière ou un revenu d'appoint ? Quel est le degré d'interaction entre petits boulots et projet professionnel ?

L'étude soulève par ailleurs un certain nombre d'enjeux théoriques et pragmatiques dans le champ de l'éducation. Elle interroge la figure de l'étudiant : les étudiants en situation de

double statut étudiant / salarié ont une nouvelle façon de se positionner par rapport aux études qu'ils ne considèrent plus nécessairement comme leur occupation principale (Maarten H.J. Wolbers, 2001). De manière plus pragmatique, le travail en cours d'études interroge l'organisation des cursus d'enseignement supérieur à l'université. En mettant en lumière à la fois les difficultés financières de certains étudiants contraints de travailler pour poursuivre leurs études et la contribution des activités rémunérées à la construction des projets professionnels, cette recherche interroge l'université sur la construction et la reconnaissance des expériences professionnelles acquises en cours de formation initiale. Quelles sont les modalités qui permettraient de mieux les prendre en compte tant à l'intérieur des cursus qu'au moment des choix d'orientation (Cohen-Scali, 2004) ?

Bibliographie

- « Learning and working : Double statuses in youth transitions within the European Union », Maarten H.J. Wolbers, working paper, 2001.
- Bédoué C., Giret J.-F., 2004, « Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ? », *Economie et statistique*, n°378-379.
- Cohen-Scali V., 2004, « Travailler en étudiant : les enjeux pour l'insertion professionnelle », *Cahier de recherche*, Crédoc, n°199, juillet.
- OVE, 2004, *La vie étudiante*, Repères.